

## L'appel du 8 mars pour plus de parité sur nos territoires !

Aujourd'hui, malgré le scrutin de liste paritaire rendu obligatoire depuis les élections municipales de 2014 dans les communes de plus de 1 000 habitantes et habitants, le compte n'y est toujours pas dans les plus petites communes avec un [taux de féminisation](#) de 37,3 % (vs 47,9 % pour les plus grosses). Rappelons également que les femmes ne représentent que 20,8 % des maires en 2024 !

Les pratiques doivent changer et cela passe forcément par l'évolution du mode de scrutin. Dans les grandes communes, il est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire et la liste doit obligatoirement comporter une alternance femme-homme. Ce n'est toujours pas le cas dans les plus petites communes où le scrutin est majoritaire plurinominal à deux tours et où il est possible de rayer des noms sans obligation aucune de représentativité des femmes !

À l'approche des élections municipales de mars 2026, malgré de nombreux rapports parlementaires soutenant l'extension du scrutin de liste aux communes de moins de 1 000 habitantes et habitants pour renforcer la parité, cette mesure n'a toujours pas abouti alors qu'il y a urgence à agir, comme le constatent notamment les associations nationales d'élues et d'élus ainsi que le Haut conseil à l'égalité (HCE).

Au-delà du mode de scrutin, il y a également urgence à changer les pratiques de façon plus profonde sur les questions d'égalité dans les territoires, car, une fois élues, les femmes accèdent encore rarement aux plus hautes responsabilités. Ainsi, au sein des conseils municipaux où 42 % des élus sont des femmes en 2021, elles représentent 45 % des conseillers sans fonction et 41 % des adjoints, contre seulement 20 % des maires.

Déconstruire les préjugés sexistes et promouvoir l'égalité des genres, c'est ce que fait au quotidien le Centre Hubertine Auclert en sensibilisant, formant et animant son réseau « Territoires franciliens pour l'égalité » : plus de 130 collectivités locales en Île-de-France qui s'engagent à intégrer les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans toutes leurs politiques !

**Ensemble, changeons les pratiques et faisons évoluer les modes de scrutin car la juste représentation des femmes en politique est une condition sine qua non de la vitalité démocratique de nos institutions et de nos territoires !**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 mars 2025

**Contact presse :** Auriane Duroch-Barrier  
[auriane.duroch-barrier@hubertine.fr](mailto:auriane.duroch-barrier@hubertine.fr) - 06 66 21 98 52

*Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, est un organisme associé du Conseil Régional d'Île-de-France. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise, des ressources et de la formation sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires).*